



## Nouvelles de l'AVEB

L'association a bouclé sa cinquième année d'activités lors de sa dernière assemblée générale du 19 juin 2013.

Claude PIERQUIN le Président a remercié l'assemblée en soulignant l'importance d'accueillir dans notre structure de nombreux participants extérieurs au village car sans leur présence, l'association n'existerait pas. Nous sommes aussi heureux de pouvoir leur permettre de pratiquer des activités qu'ils ne peuvent pas faire dans leur ville ou village et pour ceux qui résident dans le Pays de Bière, de leur offrir la possibilité de trouver des loisirs au sein de la Communauté de Communes.

Des remerciements ont été aussi adressés à Monsieur le Maire Gilles GATTEAU ainsi qu'au Conseil municipal qui soutiennent assidument l'activité de l'AVEB. Comme l'an passé l'association a obtenu une subvention de 5000€ correspondant aux salaires et aux charges sociales de la bibliothécaire anciennement assurés par la commune et pour le reste, a une participation de 70% pour le renouvellement de l'ancienne sono défectueuse et amortie depuis déjà quelques années. Ce matériel sera mis à la disposition de la commune pour ses différentes manifestations à venir.

Le Président a aussi remercié tous les membres du bureau qui, par leur enthousiasme et leur énergie, ont permis d'animer et de développer les activités lors de ces dernières années permettant ainsi d'augmenter les effectifs qui en 5 ans sont passés d'une trentaine à plus de 130 adhérents. Tous les professeurs des différentes sections ont été aussi félicités pour le sérieux et la qualité de leurs enseignements.

Le secrétaire Gérard DORET a présenté à l'assemblée, la composition et l'activité de chaque section.

Depuis le début de l'année 2013, l'AVEB a organisé un bal country avec orchestre, 2 soirées jeux de société, 1 soirée mardi gras, un après midi apprentissage de la fabrication de la bière à Marcoussis, la brocante de Villiers en Bière et le 2 juin une sortie marche dans le Sancerrois avec 22 participants.

Nadine PILLEMENT trésorière a présenté les comptes pour l'exercice 2012/2013. Si le bilan est équilibré, le compte d'exploitation demeure en déficit, celui-ci étant lié aux sorties et à la section d'investissement importante décidée cette année et prélevée sur des réserves accumulées lors des derniers exercices. Pour l'année prochaine, chaque section devra impérativement assurer un équilibre entre les recettes et les dépenses et, si besoin, organiser des animations ou augmenter ses cotisations pour obtenir des subsides complémentaires.

Après la validation du nouveau bureau (Didier CORNAVIN ayant démissionné est remplacé par Catherine BENOÎT).



Une nouvelle section, « Encadrement/ Cartonnage » sera proposée par madame Tassin à partir du 24 septembre. (Voir l'encadré).

L'assemblée a été invitée à partager le pot de l'amitié suivi d'un repas organisé et préparé par tous les convives. Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée de septembre.

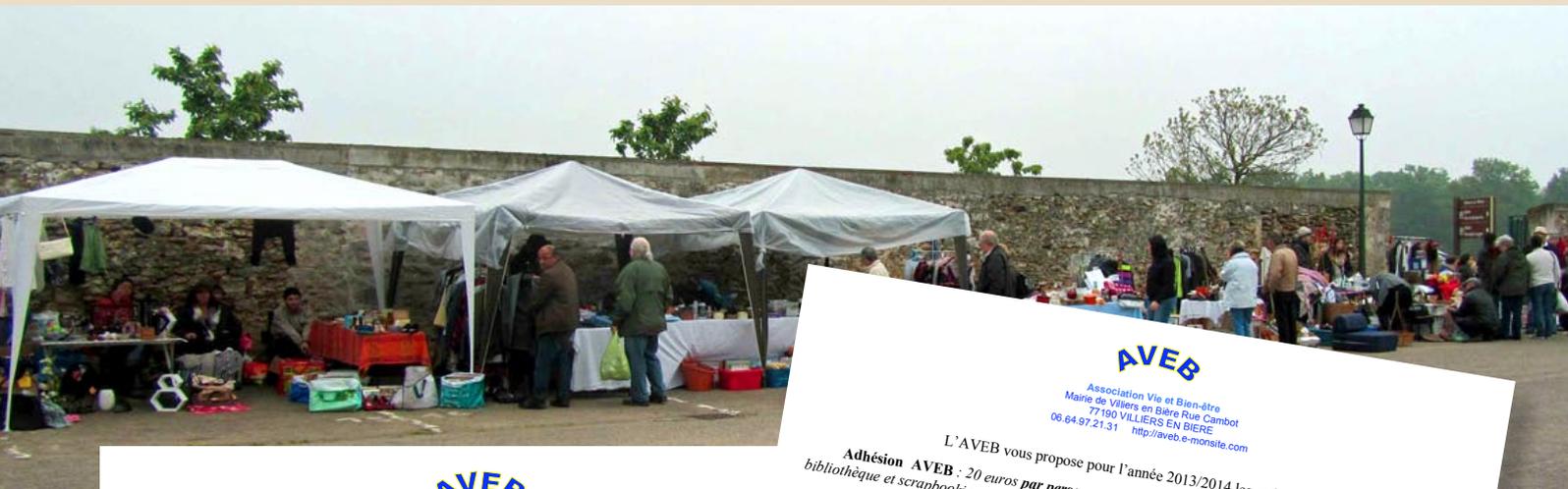


**Pour tout renseignement et inscription concernant les activités de l'AVEB, vous pouvez contacter le 06 64 97 21 31 ou consulter le site [aveb.e-monsite.com](http://aveb.e-monsite.com)**

**Toute personne intéressée par une activité de l'AVEB, pour proposer une nouvelle animation ou manifestation, ou qui souhaite s'engager en prenant des responsabilités au sein de l'association, peut se faire connaître au 06 64 97 21 31 ou consulter le site [aveb.e-monsite.com](http://aveb.e-monsite.com)**



# NOUVELLES DU VILLAGE



**AVEB**

## REGLEMENT INTERIEUR

### Article 1 : Adhésion

Pour adhérer à l'AVEB, il est demandé une cotisation annuelle, dont le montant, par personne soit le nombre d'activité, est fixé chaque année par le bureau.

Cette adhésion est valable du 01 septembre de l'année en cours au 30 septembre de l'année sui

Le mois de septembre est considéré comme une période d'essai, chacun pourra alors « tester » les diverses activités proposées mais l'inscription définitive devra intervenir avant le 30 sep remise du bulletin et du chèque d'adhésion.

### Article 2 : Cours

Les cours sont dispensés aux jours et heures fixés par les intervenants, en accord avec le bur Pour le respect des professeurs et des participants, il est demandé de respecter les horaires d

### Article 3 : Remboursement des cotisations

L'arrêt d'une activité au cours de l'année, ne pourra donner lieu à un quelconque rembou les cas suivants :

- déménagement suite mutation du participant ou de son conjoint,
- problème médical grave nécessitant la suspension de l'activité,
- licenciement.

Le remboursement sera calculé au prorata temporis.

### Article 4 : Exclusion d'un membre

Le bureau exécutif se reconnaît le droit de statuer puis d'exclure en cours d'année (et s remboursement), toute personne dont l'attitude ou le comportement serait préjudiciabl club, à l'association ou nuirait au bon déroulement des cours.

Villiers en Bière, le 2  
Le bureau de l'A

**AVEB**

Association Via et Bin-àtra  
Mairie de Villiers en Bière Rue Cambot  
77190 VILLIERS EN BIÈRE  
06.64.97.21.31 <http://aveb.e-monsite.com>

L'AVEB vous propose pour l'année 2013/2014 les activités suivantes :  
**Adhésion AVEB : 20 euros par personne, pour l'ensemble des activités, y compris l'aquagym, la bibliothèque et scrapbooking.**

- **GYMNASTIQUE :** Attention un certificat médical est obligatoire  
o le lundi et le jeudi de 18H30 à 19H30

Tarifs	1 cours au choix	2 cours hebdomadaire
Personnes extérieures	70€	140€
Villiers et bureau AVEB	55€	110€

- **DANSE COUNTRY :**

o le mercredi soir à partir de 20H jusqu'à 22h. Tarifs : Extérieurs : 100€  
Villiers et bureau AVEB : 60€  
½ tarif pour les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, etc. personne d'un même foyer fiscal

Cours de couple : 30€ par personne pour les participants à la danse line du mercredi  
Cours de couple : 60€ (par personne) 1 séance par mois de 1 heure 30

- **YOGA :** Certificat médical souhaité  
o Le mardi matin de 10h à 11h30  
o Le jeudi matin de 8h45 à 10h15

Tarifs	1 cours au choix	2 cours hebdomadaire
Personnes extérieures	250€	425€
Villiers et bureau AVEB	180€	320€

- **TALJIQUAN :**

o le mercredi soir de 19H00 à 20H00  
o Tarifs : Extérieurs : 210€

Cours d'essai gratuits.

Règlement possible en 3 chèques encaissés en début de trimestre.  
Villiers et bureau AVEB : 180€

**Bulletin d'inscription** (Pour certaines activités, les places étant limitées, il est recommandé de s'inscrire rapidement)

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tel : ..... Date de naissance : .....

Activités choisies : ..... Email : .....

Adhésion AVEB ..... Tarif : .....  
20€ Total : .....

Pour le country préciser votre taille tee shirt : (M, L, XL, XXL...)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'AVEB et je l'accepte (au dos du bulletin d'inscription)  
Date : .....  
Signature : .....



## ATELIER ENCADREMENT / CARTONNAGE

Ou l'art de mettre en valeur une Image.

Ou l'art de créer des boîtes en carton.

Atelier Libre, Sans Professeur, Adhérentes Autonomes.

Début de l'atelier : Mardi 24 Septembre 2013.

Lieu : Salle au dessus de l'atelier

Horaire : Mardi 9H00 /12H00 et 14H00 /20H00 (par tranche de 3H00).

Tarif : Adhésion AVEB 20€.

Contact : Françoise Tassin - 06.79.02.60.77 - fa.tassin@orange.fr